

Magistrats titulaires de la Cour des comptes
Éléments de rémunération et frais professionnels
1er janvier au 31 décembre 2021

	Rémunération	Frais forfaitaires	Frais effectifs							Sous-total des frais effectifs	Total
	Rémunération brute (fixée par LTRCC D 1 13)	Allocations forfaitaires (abonnement annuel CFF demi-tarif et participation abonnement TPG)	Abonnements, communications et données (téléphone, IPAD et ordinateur portable)	Invitations (frais de représentation avec des tiers externes)	Hôtel	Frais de déplacement (train, avion, etc.)	Frais de déplacement (taxis)	Repas, collations diverses (sans tiers externes)	Parking		
Madame Isabelle TERRIER (présidente)	242 919	265	-	-	420	77	-	360	-	857	244 041
Madame Sophie FORSTER CARBONNIER	242 919	185	-	-	-	-	-	-	-	-	243 104
Monsieur François PAYCHÈRE	243 014	265	-	637	-	-	-	-	-	637	243 916
Total	728 852	715	-	637	420	77	-	360	-	1 494	731 061

Note : les conditions et modalités de remboursement sont décrites dans la procédure interne "frais professionnels" de la Cour des comptes.